



Chers Crozatis,

La Région Auvergne Rhône Alpes a décidé de doter chaque habitant d'un masque lavable 30 fois.
La mairie va procéder à la distribution de ces masques.

Les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1950 seront livrées à leur domicile par les membres du CCAS, elles n'ont donc pas à se déplacer en mairie.

Pour les autres habitants, la distribution sera organisée devant la mairie par ordre alphabétique, suivant les jours.

Seront reçues les familles dont le nom de famille commence par A, B, C, D, E, F

- Lundi 25 mai : entre 9 h 30 et 12 h

Seront reçues les familles dont le nom de famille commence par G, H, I, J, K, L

- Lundi 25 mai : entre 15 h et 18 h

Seront reçues les familles dont le nom de famille commence par M, N, O, P, Q, R

- Mardi 26 mai : entre 9 h 30 et 12 h

Seront reçues les familles dont le nom de famille commence par S, T, U, V, W, X, Y, Z

- Mardi 26 mai : entre 15 h et 18 h

Vous remerciant de respecter ces horaires, très cordialement.

Mme Dominique Donzé
Maire



COUPON A REMPLIR CHEZ VOUS ET A RAPPORTER EN MAIRIE CONTRE LA REMISE DES MASQUES LORS DE LA DISTRIBUTION

Nom Prénom :

Adresse :

Certifie sur l'honneur que personne(s) réside(ent) âgées de 11 ans et plus à mon domicile :

Reçu ce jour : masques

Date et signature